

**NOM DU PROJET : Espace de coworking : mobilier et réseau informatique**

**OBJECTIF :** La commune de Varennes a mis à disposition de tout public et gratuitement (population locale, étudiants, associations, entreprises, jeunes travailleurs, …) un espace de coworking connecté à internet par l’installation d’une box 4G avec une borne wifi pour une capacité totale de 8 personnes.

Le lieu d’accueil se veut pérenne et accessible 7 jours/7 et 24 heures/24.

Il est situé dans 2 salles d’une surface de 20 m² chacune au 1er étage de la Mairie. Le secrétariat de Mairie permettra la réservation aux salles durant les horaires d’ouverture de la Mairie et Monsieur Le Maire prendra en charge cette fonction en dehors des plages d’ouverture de la Mairie.

Les avantages du coworking sont nombreux : rompre l’isolement, souplesse de son emploi du temps, gain de temps car moins de déplacement, esprit de groupe qui renforce la motivation et la productivité, réduire les coûts pour optimiser son budget.

Le coworking est une alternative de travail très intéressante pour démarrer un projet qui permet de disposer d’un espace de travail partagé en dehors de chez soi à moindre coût.